<u>Identification des parties prenantes :</u>

Nom du projet : Système d'Amélioration de l'assurance responsabilité civile de TFL.

- 1. <u>Transport for London (TfL)</u>: TfL est l'organisme responsable de la gestion des transports publics à Londres. En matière d'assurance civile de transport, TfL est directement impliqué en tant que bénéficiaire de la couverture d'assurance.
- 2. <u>Compagnies d'assurance</u>: Les compagnies d'assurance sont des parties prenantes clés dans le cadre de l'assurance civile de transport pour TfL. TfL peut souscrire des polices d'assurance auprès de ces compagnies pour couvrir les risques associés à ses activités de transport, y compris la responsabilité civile envers les passagers et les tiers.
- 3. Les passagers : Les passagers des transports publics de Londres sont également des parties prenantes importantes dans le contexte de l'assurance civile de transport pour TfL. L'objectif principal de l'assurance est de protéger les passagers en cas d'accidents ou de dommages subis pendant leurs déplacements. Les passagers ont un intérêt direct dans la couverture d'assurance adéquate de TfL.
- 4. <u>Tiers</u>: Les tiers, tels que les propriétaires de biens endommagés ou les personnes blessées dans des incidents impliquant les transports publics de TfL, sont également des parties prenantes potentielles. L'assurance civile de transport vise à protéger TfL en cas de responsabilité envers ces tiers et à couvrir les coûts de réparation ou d'indemnisation.